

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9876**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Agent technique de centrale béton prêt à l'emploi

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et de matériaux - Centre national d'études et des formations des industries de carrières et matériaux de construction (CEFICEM)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3081 - Industries de carrières et de matériaux (UNICEM)

Code(s) NSF :

224 Matériaux de construction, verre, céramique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous la responsabilité et en liaison avec le chef de centrale ou de secteur, l'agent technique de centrale béton prêt à l'emploi assure la production des bétons, l'entretien de premier niveau du matériel, gère les commandes et organise les livraisons, dans le respect des règles de qualité, de sécurité et d'environnement.

Les capacités attestées :

1 - Sécurité et environnement

- Veiller au strict respect des règles de sécurité et de gestion de l'environnement, de l'ouverture à la fermeture du site

2 - Production

- Mettre en oeuvre les procédures d'ouverture et de fermeture d'un site de production

- Optimiser l'approvisionnement de la centrale en matières premières en fonction du planning de production de façon à éviter les ruptures de stock, les surstocks

- Piloter le process de fabrication en respectant le planning de production et les procédures qualité

3 - Commande et livraison

- Conseiller et négocier avec la clientèle en visant la satisfaction du client et en tenant compte de ses moyens de production

- Organiser et gérer les livraisons de béton selon le planning prévisionnel, en tenant compte des ressources disponibles et en s'adaptant aux aléas.

4 - Maintenance

- Maintenir la centrale en bon état de fonctionnement en limitant les arrêts de production

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité : Carrières et matériaux

Type emplois accessibles : Conducteur de centrale BPE, Centralier, Bétonnier

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2804 : Pilotage de centrale à béton prêt à l'emploi, ciment, enrobés et granulats

Réglementation d'activités :

Habilitation électrique

Autorisation de conduite d'engins (chargeuse)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1 - Sécurité - Environnement

2 - Production

3 - Commandes et livraison

4 - Maintenance

A partir de ces 4 composantes :

Positionnement du candidat par un évaluateur de l'entreprise, plus dossier d'activités rempli par le candidat et transmis pour examen au le jury paritaire

L'obtention de la totalité des blocs de compétences permet d'obtenir la certification.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 9876 - La production du Béton Prêt à l'Emploi (BPE) : Process, qualité et technologie des équipements</p>	<p>Ce bloc est en liaison avec l'activité 2 (Production) identifiée dans le référentiel d'activité</p> <p>Description des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les procédures d'ouverture et de fermeture d'un site de production : - Réaliser les contrôles et vérifications des installations avant leur mise en fonctionnement, prendre en compte les consignes et instructions - Décider en conséquence du lancement de la fabrication - Optimiser l'approvisionnement de la centrale en matières premières en fonction du planning de production de façon à éviter les ruptures de stock, les surstocks - Vérifier les paramètres des équipements de la centrale en fonction des caractéristiques des matières premières et des produits à obtenir fabriquer (qualité/Quantité) - Piloter le process de fabrication en respectant le planning de production et les procédures qualité - Contrôler le bon déroulement du process de fabrication - Détecter, alerter ou remédier aux dysfonctionnements - Garantir la conformité des produits fabriqués sur la centrale BPE dans le respect des normes et des procédures qualité - Assurer le suivi administratif de de son activité en renseignant les documents relatifs aux indicateurs de production - Participer au traitement des litiges en lien avec le service qualité et mettre en place des actions correctives <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires informatisés décrivant les contrôles et vérifications des paramètres à réaliser avant la mise en service des installations - Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle de pilotage du process de fabrication - Présentation orale devant un jury <p>Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 9876 - La sécurité et l'environnement en Béton Prêt à l'Emploi (BPE)</p>	<p>Ce bloc est en liaison avec l'activité 1 (Sécurité/Environnement) identifiée dans le référentiel d'activité</p> <p>Description des compétences :</p> <p>Mettre en œuvre et faire appliquer les règles de sécurité et de gestion de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au strict respect des règles de sécurité de l'ouverture à la fermeture du site. - Veiller au strict respect des règles de gestion de l'environnement, de l'ouverture à la fermeture du site. <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires informatisés décrivant les règles de sécurité, et de gestion de l'environnement - Dossier écrit sur les règles essentielles de sécurité et d'environnement de l'ouverture à la fermeture du site. - Présentation orale devant un jury <p>Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 9876 - Conseil Client / Prise de commande et livraisons du Béton Prêt à l'Emploi</p>	<p>Ce bloc est en liaison avec l'activité 3 (Commandes et livraisons) identifiée dans le référentiel d'activité</p> <p>Description des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller et négocier avec la clientèle en visant la satisfaction du client et en tenant compte de ses moyens de production : - Assurer l'accueil client et proposer le béton adapté aux types d'utilisation prévus et les services associés (pompes, tapis...) et transmettre les prix selon les barèmes fixés - Traiter ou participer au traitement des réclamations ou litiges éventuels - Prévoir, affecter les camions (internes ou externes) et matériels nécessaires - Mettre à jour le planning des livraisons en fonction des commandes et des impondérables - Organiser et gérer les livraisons de béton selon le planning prévisionnel, en tenant compte des ressources disponibles et en s'adaptant aux aléas - Etablir les bons de livraison - Tenir à jour les différents registres et relevés d'activités - Assurer les saisies complètes des données des logiciels (stocks, production, clientèle...) - Gérer les ventes au comptant et les clients sous centrale <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires informatisés décrivant les matériels et services nécessaires en fonction de la commande - Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle de proposition à un client d'un béton adapté à un type d'utilisation jusqu'à l'organisation de la livraison - Présentation orale devant un jury <p>Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 9876 - La maintenance d'installations de production de matériaux de construction</p>	<p>Ce bloc est en liaison avec l'activité 4 (Maintenance) identifiée dans le référentiel d'activité</p> <p>Description des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'installation en bon état de fonctionnement en limitant les arrêts de production : - Réaliser et faire réaliser des travaux de nettoyage constants. - Assurer l'entretien de premier niveau de l'installation (graissage, niveaux, électricité selon son niveau d'habilitation). - Établir un diagnostic et au besoin solliciter, auprès de sa hiérarchie, l'intervention des services compétents pour les interventions ne relevant pas de ses attributions (entretien lourd et dépannage). - Réaliser directement des interventions de dépannage simples (mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, dans la limite de ses attributions) <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires informatisés décrivant la méthode de diagnostic de panne - Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle d'un entretien de 1er niveau - Présentation orale devant un jury <p>Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 9876 - Conduite de chargeuse	<p>Ce bloc est en liaison avec l'activité 2 (Production) identifiée dans le référentiel d'activité</p> <p>Description des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire une chargeuse en sécurité dans le cadre des opérations simples, reprise de stock et alimentation de la production <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires sur les règles de conduite communes aux engins de chantiers - Pratique : évaluation de la conduite sur grille de référence - Délivrance d'un avis pour établissement par l'entreprise d'une autorisation de conduite (en cas d'avis positif) - ou délivrance d'un CACES® le cas échéant <p>Certification délivrée selon la délibération de la CPNEFP Carrières et matériaux, signée le 18 mai 2016</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Les membres du jury appartiennent au secteur professionnel Carrières et matériaux 50 % de représentants des salariés 50 % de représentants des employeurs
En contrat de professionnalisation	X		Les membres du jury appartiennent au secteur professionnel Carrières et matériaux 50 % de représentants des salariés 50 % de représentants des employeurs
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Les membres du jury appartiennent au secteur professionnel Carrières et matériaux 50 % de représentants des salariés 50 % de représentants des employeurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Agent technique de centrale béton prêt à l'emploi avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015. Sous le nom de l'autorité responsable : Centre national d'études et de formation des industries de carrières et matériaux de construction (CEFICEM)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel le 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Agent technique de centrale béton

prêt à l'emploi" avec effet au 22 juillet 2015, jusqu'au 07 septembre 2019. Autorité responsable : Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) Carrières et matériaux - Centre national d'Etudes et des Formations des Industries de Carrières et Matériaux de construction (CEFICEM).

Pour plus d'informations

Statistiques :

Formation continue :

2015 = 16 CQP Agent technique de centrale BPE délivrés sur 19 présents

2014 = 14 CQP Agent technique de centrale BPE délivrés sur 22 présents

2013 = 28 CQP Agent technique de centrale BPE délivrés sur 34 présents

2012 = 31 CQP Agent technique de centrale BPE délivrés sur 37 présents

Autres sources d'information :

www.ceficem.fr

www.snbpe.org

www.unicem.fr

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Carrières et de matériaux - Centre national d'études et des formations des industries de carrières et matériaux de construction (CEFICEM) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Ceficem, 23, rue d'Aumale 75009 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ceficem, 23, rue d'Aumale 75009 PARIS et villes d'implantation des délégations régionales : Montalieu-Vercieu (38), Bessières (31), Louvigné-du-Désert (35).

Historique de la certification :

- 1993 : Création des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), CPNE des Industries de Carrières et Matériaux de construction.
- 2002 : Avenant à l'accord national sur les objectifs et moyens de la formation professionnelle des salariés, possibilité de préparer un CQP par la Validation des acquis de l'expérience (VAE).
- 2006 : Accord collectif national relatif à la valorisation des Certificats de Qualification Professionnelle
- 2008 : Nouveau processus de certification professionnelle des CQP, CPNE des Industries de Carrières et Matériaux de construction.